

INSPECTEUR EN BÂTIMENT, EN ENVIRONNEMENT & EN VOIRIE
POSTE PERMANENT

Vous aimez le travail de terrain? Le contact avec le citoyen est une source de motivation pour vous? Ce poste d'inspecteur municipal est peut-être le nouveau défi que vous attendiez!

RÔLE :

Sous l'autorité de la directrice générale et greffière-trésorière, l'inspecteur est responsable, de façon plus spécifique, mais non limitative des tâches suivantes :

- Accueillir, renseigner et fournir toutes les informations relatives aux demandes de renseignements, de permis et de certificats;
- Analyser les demandes et délivrer des permis et des certificats conformément à la réglementation d'urbanisme en vigueur;
- Assurer le suivi de l'émission des permis et certificats d'autorisation auprès des requérants concernés;
- Parcourir et inspecter le territoire de la municipalité de manière à veiller au respect des divers règlements municipaux sous sa juridiction et de s'assurer de l'état des chemins pour en faire le rapport à la direction;
- Traiter les plaintes concernant toutes questions reliées à l'état des chemins, à l'urbanisme, à l'environnement et aux nuisances;
- Rédiger et soumettre des rapports, comptes-rendus, documents justificatifs ou états de dossiers, à la demande de la direction;
- Coordonner les travaux de la voirie auprès des contractuels (contrat de neige, nettoyage des fossés, épandage de calcium, mise en place de gravier, travaux de nivelage, travaux d'asphalte, etc);
- Effectuer le suivi des travaux de voirie afin de s'assurer de leur conformité.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES :

- Diplôme d'études collégiales ou baccalauréat en urbanisme ou aménagement du territoire;
- Expérience : Trois (3) ans dans le domaine de l'urbanisme et de la voirie;
- Connaissance des diverses lois applicables;
- Toute combinaison d'expériences/scolarité en lien avec le poste sera considérée;
- Bonne maîtrise des logiciels de la suite Office;
- Connaissance du territoire et le bilinguisme seraient des atouts;
- Détenir un permis de conduire valide & avoir un véhicule;

Salaire selon l'expérience : 30.00\$/h à 34.00\$/h

Semaine de travail : 3 jours / semaine - 24 heures / Semaine

L'horaire de travail peut varier en fonction des tâches et de la charge de travail.

Dans le cadre des fonctions, le télétravail en mode hybride est possible.

Autres avantages sociaux : Régime de retraite et programme d'assurance collective

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le
1^{er} mars 2024 à 12h00, à l'attention de :
Lucille Labonté, Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Mayo